

L'Echo du passé

Janvier 2025 – Vol. 1 No. 1

Éditorial

Nous sommes ravis de vous présenter la nouvelle apparence rétro de notre Bulletin mensuel. Ce changement reflète notre désir de mettre en lumière les éléments historiques du Service de protection contre l'incendie de Québec, connu autrefois sous le nom de « la Brigade ».

À travers des articles enrichissants et des images d'archives, nous vous invitons à découvrir les moments marquants et les héros méconnus qui ont façonné notre histoire. Plongez dans le passé avec nous et célébrez l'héritage de la Brigade, tout en restant informé des actualités et des événements à venir.



Le chef Fitzback

Ce matin, les membres de la brigade du feu se réunissaient au poste des pompiers, station No 1, et présentaient un insigne à leur nouveau chef, M. Fitzpatrick. Le pompier Santerre et le pompier Donnelly épingla le cadeau au veston du nouveau chef. Ce dernier répondit avec bonheur à cette marque de sympathie et parla des réformes qu'on a l'intention de faire dans la brigade du feu.

M. l'échevin Foley, président du comité du feu, assistait à la démonstration

Source : Le Soleil, 26 septembre 1906, p.8

Une avant-première



Un exercice des pompiers de la Vieille Capitale, sur le terrain de l'Exposition provinciale, a attiré sur les lieux, hier une foule de curieux, pendant qu'ailleurs, des ouvriers s'affairaient à préparer l'ouverture de la prochaine exposition qui aura lieu le premier septembre pour se terminer le 11.

On sait que pour marquer le centième anniversaire de la brigade des incendies, les pompiers de Québec prendront une part active à l'Exposition provinciale en faisant des démonstrations publiques devant le pavillon central, au cours de cette semaine.

Source : Texte et photo : Le Soleil, 26 août 1966

La parade des pompiers dans les rues de Québec



Pour attirer l'attention des citoyens de notre ville sur les dangers du feu, le chef ROSAIRE BEALIEU et le prévôt des incendies M. EUGÈNE LECLERC avaient organisé hier après-midi, à l'occasion de la semaine de prévention, une parade avec les pompiers, boyaux et extincteurs chimiques. La photographie que nous présentons à nos lecteurs fut prise quelques instants avant le départ du poste numéro UN à l'Hôtel de ville et l'on remarque dans le groupe; le chef ROSAIRE BEALIEU, M. EUGÈNE LECLERC, prévôt des incendies de Québec, son assistant, M. LORENZO LABRECQUE, le chef-adjoint, NAPOLÉON DROLET, les sous-chefs WILFRID LACHANCE et OMER B.LANGER, et les capitaines des différents postes qui prirent part à la parade.

Source : Texte et photos : Le Soleil 18 octobre 1934, p.1

Regard sur le passé

(Garey Côté – Authentique Caserne)

Québec, le 15 Mai 1921

Une partie de l'hôtel Montcalm été détruite par un incendie ayant causé près de soixante milles piastres en dommages.

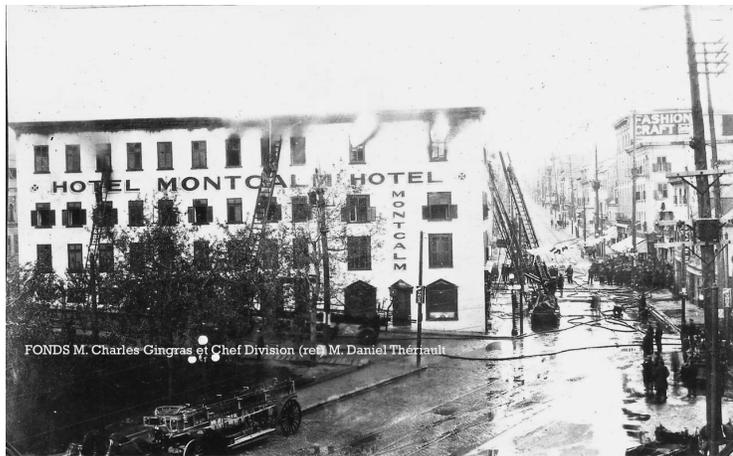
Le feu a ravagé les deux étages supérieurs de ce vaste hôtel situé aux coins des rues des Glacis, St-Jean et d'Youville. Le bâtiment venait d'être réparé entièrement.

Le feu a éclaté vers les 04 heures 07 dans la nuit de samedi à dimanche. La boîte numéro 14 a été tirée amenant les pompiers sur place. Les premiers pompiers sur place, trouvèrent le cinquième étage en feu en arrière de l'édifice ce qui donnait sur la rue St-Joachim.

Le Chef Donnelly sonna immédiatement deux autres alarmes et en peu de temps tous les hommes de la Brigade furent sur les lieux. Servis par une excellente pression d'eau les pompiers combattirent, pendant plus de quatre heures, l'élément destructeur avant de le maîtriser. Ils étaient sous les ordres du Chef Donnelly, du Chef adjoint Jacob et des sous-chefs McManus et Bélanger. Les deux étages supérieurs furent dévastés ainsi que la toiture. De plus, les étages inférieurs furent endommagés par l'eau et la fumée.

La cause est inconnue pour le moment. Toutefois, l'hôtel sera reconstruit.

(Source : Action Catholique du 16 Mai 1921)



AUTHENTIQUE@CASERNE G.CÔTÉ 2024



Regard sur le passé

(Garey Côté – Authentique Caserne)

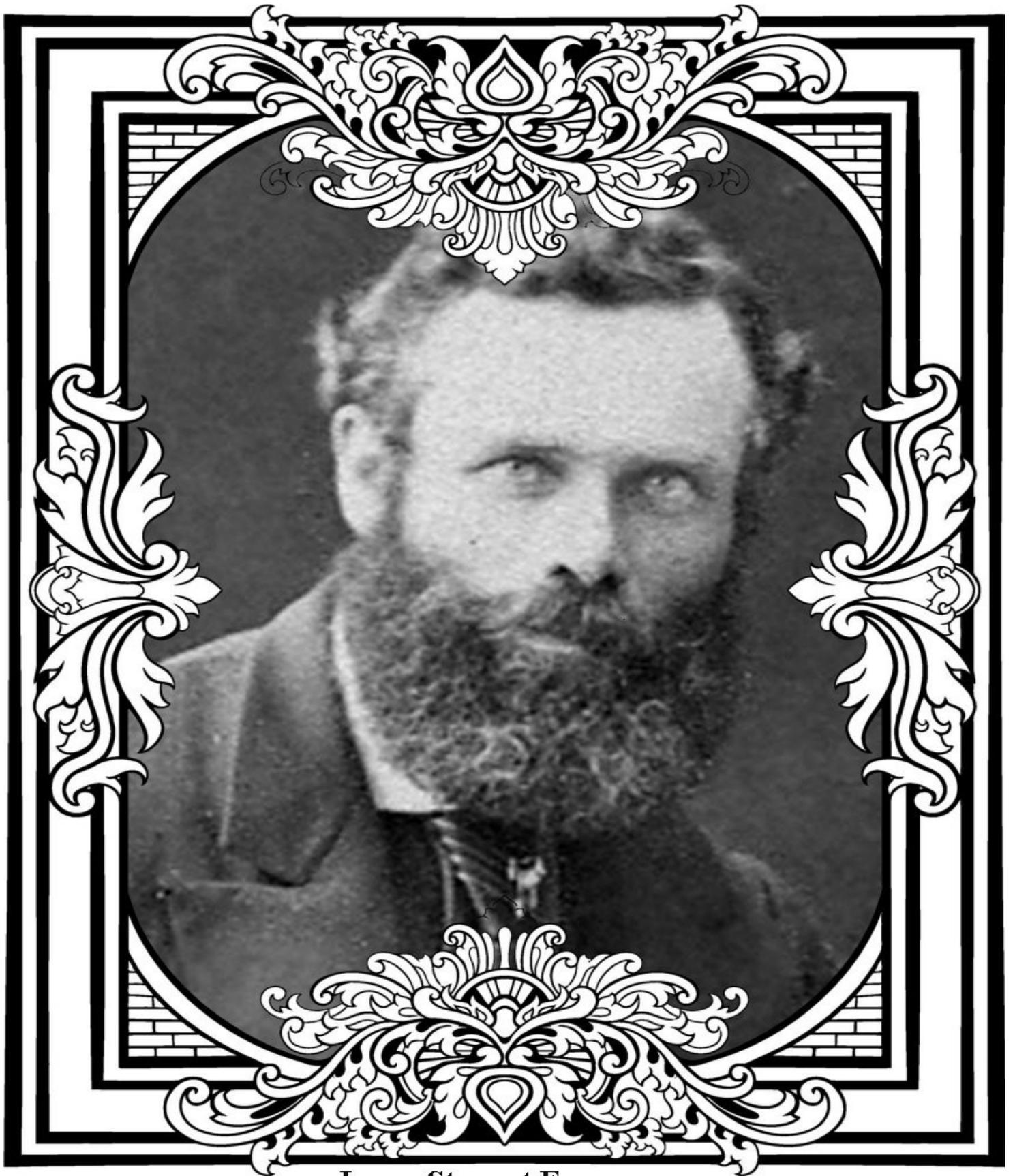
Un incendie a éclaté au niveau de la toiture de ce bâtiment commercial construit en 1950 qui abritait Du-so freins. Des travaux de réfections étaient en cours au moment de l'incendie. La région de Québec subissait des vents de bonne importance ce qui a permis à l'élément destructeur de ce répandre très rapidement. Un pompier volontaire / employé de l'entreprise, a été instrumental dès les premiers instants du sinistre, manœuvrant une lance incendie sur les flammes. Il s'agissait de M. Patrick Dussault fils de l'un des propriétaires.

Les pompiers, au nombre de 75, avaient répondu à un Appel 33. Ils étaient sous les ordres du Chef Jules Bolduc.

(Source : Le Soleil du 09 Juillet 1999, Page A-7.)



AUTHENTIQUE@CASERNE G.CÔTÉ 2024



James Stewart Ferguson

Premier chef du Département du feu. Il a occupé ce poste de 1866 à 1870



Camion Seagrave 66E 1946

Le camion de pompiers Seagrave 1946 est une véritable icône de l'histoire des services d'incendie. Fabriqué par la Seagrave Fire Apparatus Company, ce véhicule incarne l'ingéniosité et la robustesse de l'ingénierie américaine de l'époque.

Contexte Historique

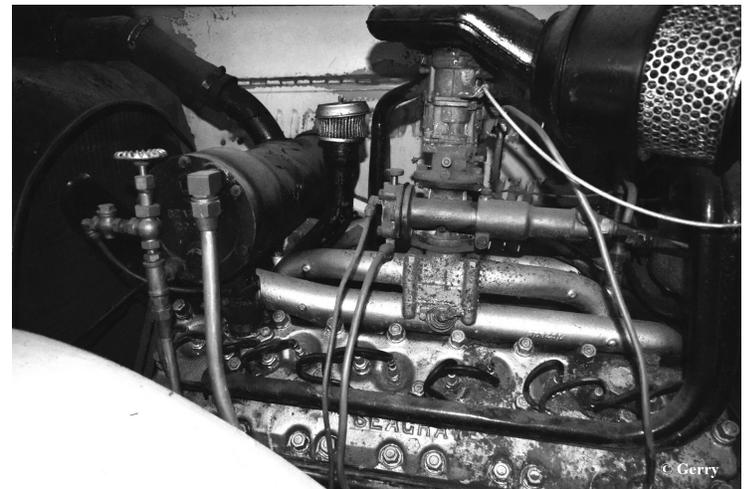
En 1946, l'Amérique sortait de la Seconde Guerre mondiale, et les industries se reconvertissaient pour répondre aux besoins civils. La Seagrave Fire Apparatus Company, fondée en 1881, était déjà bien établie comme l'un des principaux fabricants de camions de pompiers aux États-Unis. Le modèle de 1946 reflétait les avancées technologiques et les leçons tirées des années de guerre.

Caractéristiques Techniques

Le Seagrave 1946 était équipé d'un moteur puissant, souvent un V12, qui lui permettait de transporter de lourdes charges d'équipement et d'eau. Sa conception robuste incluait un châssis renforcé et une carrosserie en acier, capable de résister aux rigueurs des interventions d'urgence. Le camion était également doté de pompes à haute capacité, essentielles pour combattre les incendies de grande envergure.

Design et Esthétique

Le design du Seagrave 1946 était à la fois fonctionnel et élégant. Avec ses lignes épurées et son allure imposante, il symbolisait la force et la fiabilité. Les camions étaient souvent peints en rouge vif, une couleur traditionnelle pour les véhicules de pompiers, et arboraient des détails chromés qui ajoutaient une touche de sophistication.



Les stations (Casernes)

Station No.1 – Caserne No. 8

Cette station, aménagée au sous-sol du nouvel hôtel de Ville de Québec, change d'identification le 9 mai 1983 à la suite de la renumérotation des casernes. Elle est fermée en 1986 et il n'y a plus de caserne no 8 jusqu'en 1994 sur tout le territoire de la Ville de Québec. La prochaine à porter ce numéro est située place Orsainville, à la suite d'une entente de service avec la Ville de Charlesbourg. Le numéro 1 est alors attribué à la caserne située rue Saint-Jean.

Effectifs et équipements en 1819 : 11 pompiers, 7 chevaux, une voiture à échelle type Dorval, une voiture à boyaux tirée par 2 chevaux et une voiture de chef tirée par un cheval.

Fait à noter, cette caserne reçoit, en 1912, l'une des deux premières voitures à boyaux propulsée par un moteur à essence.

Effectifs et équipements en 1916 : 21 pompiers, deux automobiles Abott pour le chef et le sous-chef, une voiture à boyaux contenant deux réservoirs chimiques de 35 gallons (132 litres) chacun, 1000 pieds (305 mètres) de boyaux de 2½ pouces (64 mm). 250 pieds de boyaux (76 m) de 1½ pouce (28 mm), 12 bâches et une échelle aérienne de 65 pieds (20 m) avec filet de sauvetage. Il n'y a plus de chevaux au no 1; à l'exception des fois où les véhicules à moteur sont en réparation.

Adresse : Côte de la fabrique
 Période : 1895 à 1983 (station no 1)
 1983 à 1986 (caserne no 8)

Source : (Source : GRENIER, Alain, *Incendies et pompiers à Québec 1640-2001*, Éditions Serge Lambert et Caroline Roy, Les Éditions Gid, 2005, 695p.)



Carnaval d'hiver - Sculpture de glace représentant des pompiers avec une échelle devant la caserne 1
 Patrimoine québécois [vers 1954]
 Source : Fonds J. E. Livernois Ltée; BANQ



Camion devant la caserne no 1 – Année inconnue
 Source : Collection Carol Messier



Le camion no 1 devant la caserne no 1 en 1936

Collection

Notre-Dame-des-Victoires en 1834

« Notre-Dame-des-Victoires est la seule église de la basse ville appartenant aux habitants français. Située sur la place du Marché, unie et massive à l'intérieur comme à l'extérieur, elle possède ses titres d'anciennetés, ayant été construite et utilisée comme église dès 1690. Cette année-là, la grande joie causée par la défaite de Sir William Phipps qui voulait conquérir la ville, amena l'institution de la fête de Notre-Dame-Des-Victoires, que l'on devait célébrer dans l'église le 7 octobre, jour où à la première nouvelle de l'arrivée des Anglais fut connue. On dit qu'à cette occasion, M. de la Colombière, archidiacre, prêcha éloquentement. Après le naufrage de la flotte anglaise en 1711, considéré par la population comme une seconde victoire et rien de moins qu'une intervention miraculeuse en leur faveur. L'église reçut le nom de Notre-Dame-des-Victoires afin de commémorer les deux événements en même temps. Le même prédicateur, M. de la Colombière, selon notre manuscrit français, a prêché à nouveau un sermon éloquent « qui fut écouté par les auditeurs avec grande joie ».

Cette église fut également détruite par le feu des batteries de la Pointe-de-Lévis en 1759, On dit qu'elle contenait à ce moment-là un tableau représentant une ville en flamme, portant une inscription disant de « en l'an 1711, lorsque l'amiral Walker et le général Hill menaçaient d'assiéger Québec, une des religieuses prédit que l'église et la basse ville seraient détruites par les Anglais lors d'une conflagration avant 1760 ». Dans quelle mesure cette tradition s'appuie-elle sur des faits? Nous n'en savons rien, mais il semble que l'inscription rédigée dans ces termes aurait été inscrite sur le tableau après que la prophétie se fût accomplie. L'histoire semble cependant être attestée et avoir une impression considérable sur l'imagination des contemporains. Notre manuscrit français mentionne la joie des habitants lors de l'échec de la tentative de 1711, mais ne contient aucune allusion à la supposée prédiction »

Extrait de : A. HAWKINS, *New Picture of Quebec*, Québec, 1834, p. 228-229 (traduction de l'auteur)

Source : Notre-Dame-des-Victoires, Luc Noppen, 1974, p.9 (BANQ)



Feu dans une automobile

Une automobile a pris feu, hier après-midi, à la suite d'une collision d'autos survenue à l'angle des rues Calixa-Lavallée et Père-Marquette. Dans ce même accident une femme a été blessée.

Les deux automobiles qui se sont collisionnées sont celles de M. l'abbé A. Giroux et de M. Joseph Dion, de Turners, Mass. L'automobile qui a subi des dommages par le feu est celle de M. l'abbé Giroux tandis que madame Dion, qui prenait place avec son époux, dans l'autre véhicule a été blessée.

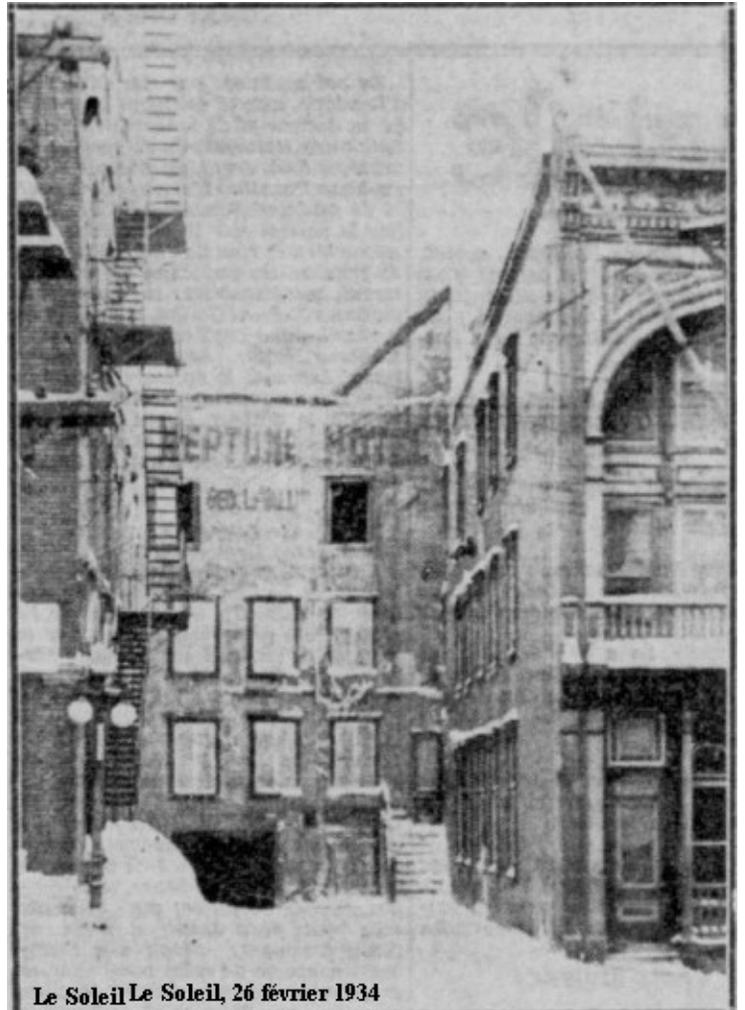
Il était environ 5 h, 18 lorsque les deux véhicules se collisionnèrent à l'angle des rues sus-mentionnées. C'est à ce moment que le feu éclata dans le moteur de la voiture de l'abbé Giroux. On s'empessa de faire venir les pompiers de la brigade municipale des incendies qui eurent tôt fait d'éteindre le feu, à leur arrivée sur les lieux.

L'alarme donnée à la boîte 344, amena sur le théâtre de l'accident les pompiers des casernes nos 2, 9, 12, et 13, sous la direction du chef de district Edmond Dion assisté du lieutenant Gérard Donnelly, de la caserne no 13.

Les constatations d'usage ont été faites par le sergent Samuel Déry et l'agent G.-R. Dimard, de la station no 2, de la Sûreté municipale.

(Source : Le Soleil, 10 août 1948, p.3 BANQ)

LE NEPTUNE INN DÉVASTÉ PAR LE FEU



Un incendie, qui a prit par moment les allures d'une conflagration, a détruit cette nuit la majeure partie de l'hôtel Neptune Inn, Côte de la Montagne. Les pompiers ont travaillé de 9 heures 37 à 3 heures ce matin pour éteindre le feu et les dommages causés à l'immeuble sont très considérables.

(Source : Le Soleil, 26 février 1934, p.1)



NOTE : Les articles de journaux et les photos sont utilisés selon les conditions d'utilisation équitables en regard de la communication de nouvelles selon l'article 29.2 de la Loi sur les droits d'auteur.

Cet article stipule que « L'utilisation équitable d'une œuvre ou de tout autre objet du droit d'auteur pour la communication de nouvelles ne constitue pas une violation du droit d'auteur à la condition que soit mentionné :

a) d'une part la source

b) d'autre part, si ces renseignements figure dans la source :

(i) Dans le cas d'une œuvre, le nom de l'auteur »



Rédaction, composition et montage : Gerry Donnelly
Collaboration spéciale : Garey Côté (Authentique Caserne)

Sources et crédits photos indiqués en regard des articles

